

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
D E B E R G E R A C

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XLVII

66^e ANNÉE

1 9 7 5

Date à retenir :

Dimanche 19 octobre 1975

Assemblée générale à 10 h 30

Banquet à 13 heures

au restaurant « La Flambée », route de Pombonne,
BERGERAC - Tél. (53) 57.52.33



*Voulez-vous simplifier la tâche de vos camarades du bureau
et continuer à recevoir le Bulletin de liaison ?*

Remplissez vite l'encart bleu

et retournez-le **sans retard** à Georges BRASSEM
avec votre cotisation.



ADRESSES UTILES :

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU, 28, rue Candillac, Bergerac.

Le Secrétaire Général :

Jean GRAVIER, 7, Quai de la Pelouse, Bergerac

Le Trésorier :

Georges BRASSEM, BP 57 Bergerac.

Adressez la correspondance au Secrétaire
et informez-le de vos changements d'adresse.

Formulaire unique à garnir avec soin et à renvoyer avant le 13 octobre 1975
au Trésorier Georges BRASSEM, B.P. 57, 24103 BERGERAC

I) IDENTIFICATION (en CAPITALES S.V.P.).

NOM : Prénom :

Profession exacte :

Promotion 19.....-19.....

Adresse précise (avec code postal) :

II) PROCURATION : Je donne pouvoir à mon camarade

M

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A. G. ou laisser en blanc) pour me représenter à l'Assemblée Générale du dimanche 19 octobre 1975.

A, le 1975

Signature :

III) INSCRIPTION AU BANQUET du 19 octobre 1975

Veillez inscrire personnes à 45 F = F

IV) J'y ajoute ma COTISATION 1975-76 +

(dont 10 F pour le Bulletin) (1) et (2) et (3) = 15 F

TOTAL : F

que je règle à l'adresse : Amicale Anciens Elèves du Collège de Bergerac

a) par chèque postal (3 volets) n° 367-52 Y Limoges ;

b) par chèque bancaire ;

c) je réglerai cette somme le jour du Banquet.

V) FACULTATIF mais RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade
que j'ai perdu de vue. Veuillez insérer cette annonce dans le prochain bulletin.

(1) Les Souscripteurs Perpétuels ne paient qu'une cotisation libératoire de 100 F, mais ils sont tenus au paiement du Bulletin Annuel.

— Cotisation des Membres Honoraires : 20 F par an.

(2) Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office du service du Bulletin.

(3) La cotisation est gratuite ainsi que le service du Bulletin pendant 2 ans pour nos jeunes camarades des promotions sortantes. Il leur suffit de renvoyer cet encart au Secrétaire général Gravier.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

J. GRAVIER

BERGERAC, le octobre 1975

7, QUAI DE LA PELOUSE

24100 BERGERAC

Mon cher camarade,

La fête annuelle de notre Association est fixée au dimanche 19 octobre 1975. Elle sera présidée par notre camarade André DELPÉRIER, Président du Tribunal de Commerce.

Le matin à 10 heures 30, se tiendra l'Assemblée Générale statutaire dans une salle de classe du Lycée Henri IV.

Je vous demande d'y venir nombreux ou, tout au moins de vous y faire représenter en remplissant et en nous retournant le pouvoir.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, vous êtes invités, vous et les vôtres, les dames en particulier, ainsi que vos amis sympathisants, au banquet habituel qui sera servi au restaurant La Flambée, route de Pombonne à Bergerac, par le traiteur Bournizel, Tél. 57.52.33.

Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous rue du Professeur-Pozzi, à l'issue de la solennité du souvenir.

L'ensemble total des frais sera de 45 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le 13 octobre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez mon cher camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

OCTOBRE

A Denis RÉJANE.

*Automne. Est-ce la fin d'un rêve,
Est-ce un départ sans horizon ?
Sur le tapis roux du gazon,
Le destin végétal s'achève.*

*Ma peine tremble au premier froid...
L'Amour creuserait-il sa tombe,
Ou fuit-il, comme la palombe,
Vers un avenir sans effroi ?*

*Mortel Automne, Automne doux,
Au coin du foyer qu'on rallume,
Sous ton gris suaire de brume,
Endors, triste, mon mal jaloux !*

Paul COURGET,
de la promotion 1930-37.

Demi-teintes (Ed. F.P.L., 1954).

XLVII^e BULLETIN

1975

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC

MEMBRES D'HONNEUR :
M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, (1892-1971) M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL - LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922, M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
M. LE SOUS-PRÉFET LUC LALANDE
M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, MES. DAMES LES DIRECTRICES MARIE-THÉRÈSE ELIZONDO ET S. THÉRON.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, J. GRAVIER ; TRÉSORIER, M. GEORGES BRASSEM ; ADMINISTRATEURS : MM. JEAN BARTHE, RENÉ CALVÈS, ANDRÉ DELPERIER, MICHEL MANET, CHARLIE REY, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.



SOMMAIRE

- 4 Situation financière.
Georges BRASSEM.
- 8 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 9 Assemblée générale du 20 octobre 1974.
- 11 Discours du XLVII^e banquet
Mlle BAILLARD.
René ROUSSEAU.
Général Henri MONTEIL.
- 19 Réunion du Conseil d'Administration.
Chronique bordelaise et parisienne.
- 20 Le coin des jeunes.
- 21 Promenade de Printemps.
- 24 Nécrologie.

SITUATION FINANCIÈRE

ACTIF

DISPONIBLE au 5 août 1975		
Crédit Commercial de France.	306,51	
Caisse d'Epargne de Bergerac	3.004,62	
C. C. P. Limoges 367.52	<u>272,09</u>	
	3.584,12	3.584,12
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	8.929,69	8.929,69
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac.	50.000 »	<u>50.000 »</u>
PASSIF		
Actif au 5 août 1975	56.860,01	
Gain de l'exercice.	<u>5.653,80</u>	
	62.513,81	<u><u>62.513,81</u></u>

COMPTE DE GESTION

RECETTES		
1° Disponible au 5 août 1974.		1.962,51
2° Revenus ordinaires :		
Cot. Souscripteur perpétuel	100 »	
Cotisations (151)	604 »	
Bulletins (159).	1.272 »	
Dons	135 »	
Loyer (juin 73 à août 74, soit 15 mois)	6.600 »	
Intérêts Caisse d'Epargne.	61,48	
Coupons intérêts C. C. F.	753,30	
Banquets (66)	<u>2.070 »</u>	
	12.495,78	<u>12.495,78</u>
		<u>14.458,29</u>
DÉPENSES		
Taxe C. C. P.	5 »	
Impôts immeuble.	748 »	
Tombes	190 »	
Caveau	100 »	
Assurances	322,30	
Gerbe monument.	100 »	
Papeterie Trillaud (Bulletins).	4.985,05	
Entretien Immeuble	129,36	
Frais Secrétariat.	39,60	
Droits de garde des titres.	28,88	
Banquets.	3.450 »	
Facture SIGMA, Leasting Membres Association	<u>775,98</u>	
	10.874,17	<u><u>10.874,17</u></u>

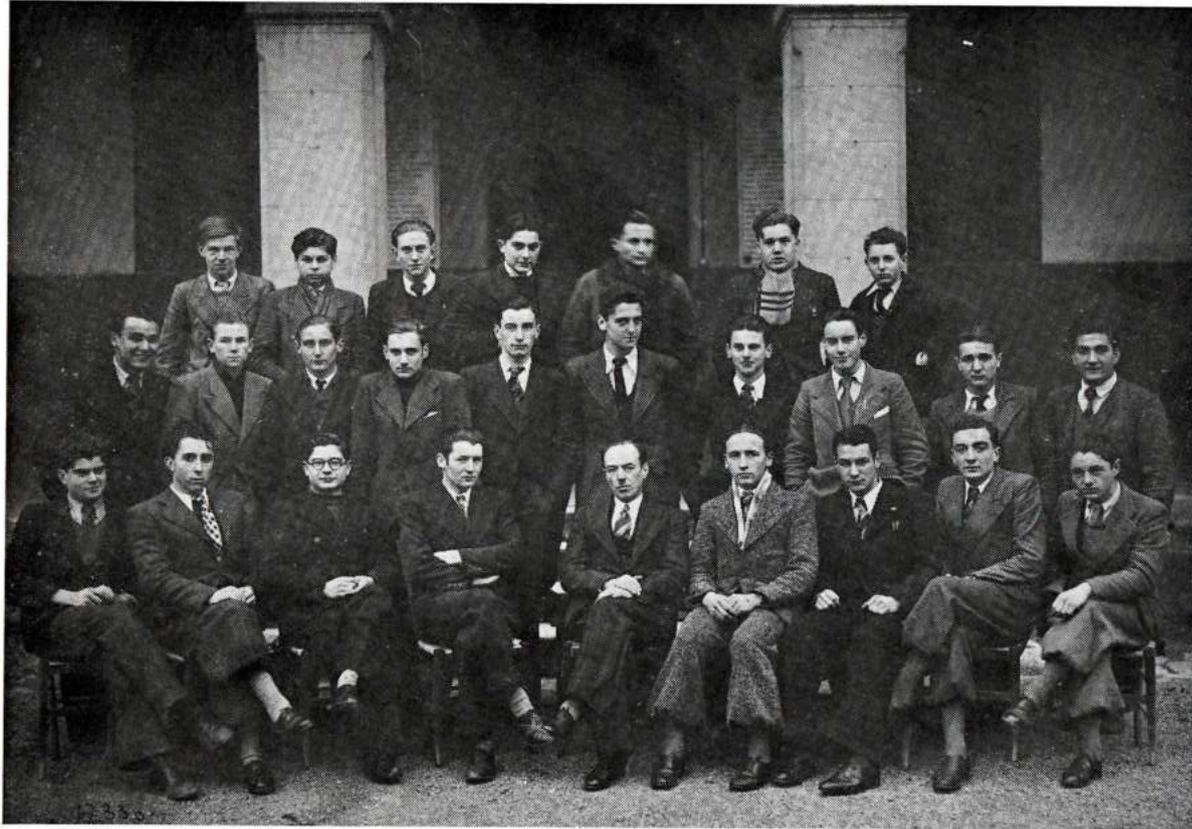
RÉSULTATS

Gain sur recettes.	3.584,12	
Perte sur portefeuille	<u>907,81</u>	
	2.616,31	

Au rendez-vous des souvenirs... Classe de troisième 1937/38



1^{er} rang de gauche à droite. — Assis : BRETON - RENAUD - GAILLARD - MARES - M. BRENTERCH (professeur de Dessin) - X... - BOUSQUET - MAZABREY - BRANDA.
2^e rang : PELLINGRIN - MARTIN - TAUPIER-LETAGE - ROUX - DUC - CHARRIERE - CHAPPELET - MARS - GOOD - DESCHAMPS.
3^e rang : JOYEAUX - CHAUVEAU - X... - TRILLAUD - BOITELET - ROUBY - BEYSSET - BARDET.



1^{er} rang de gauche à droite. — Assis : VERGNIOL - MUSELLI - MIRABEL - M. ROUSSEAU (professeur Latin-Grec-Français) - M. MERIGUET (professeur d'Anglais) - MALGAT - ESCARMANT - CHEVALIER - ALLARD.

2^e rang : CALVÈS - DUPONT - CAMBECEDES - PERRET - ROYERE - DE LAPOYADE - DUBREUIL - TOURNIER FARGUES - CASTAING.

3^e rang : GAILLARD - BIZAT - SARRUT - GUICHARD - REY - COSTE - AUTIER.

La Flamme sous l'Arc de Triomphe



Le général Henri MONTEIL ranime la flamme
entouré de M. GAGNAIRE, Mme GOUSSEBAILE, M. MALESCASSIER,
Docteur GAUTIER.

Au rendez-vous des souvenirs...

Maxime Lacombe, Directeur Commercial Régional, Clautre 24100 Bergerac. Aimerais rencontrer Raynard ou Reynard, fils d'un ancien receveur des Finances de Bergerac et qui serait paraît-il à Brive.

Henri Delmon, Saint-Capraise 24150 Lalinde, aimerait retrouver : Capet Camille, Grondin Georges, Pazat Raymond, Narbonne Maurice, Teyrat Hubert.

On recherche...

Des anciens élèves du collège recherchent les bulletins de notre Association parus avant guerre (en particulier les n^{os} 1 à 12). Ils désireraient compléter leur collection. Les faire parvenir au secrétaire, 7, Quai de la Pelouse. A l'avance merci.

Assemblée générale ordinaire du 20 octobre 1974

L'assemblée ordinaire et statutaire de notre Association s'est tenue le dimanche 20 octobre, à 10 h 30, dans la grande salle de l'aile Sud.

Présents :

Barthe, Béguerie, Blais, Bonmartin, Brassem (Georges), Brassem (Camille), Charrière, Delpla, Deschamps, Desplat, Delmon, Devine, D^r Dupuy, Emon, Eymeri, Forie, Foucaud (Jean et Maurice), Géraud-Jardel, Giraudel Philippe, Gravier, Guibert, Joyaux, Lacombe, Lavigne, Lusignan, Majou, Manet, De Meslon, Paris (Jean), Ramadour, Ripoche, le Président René Rousseau, Sarraute, Mme Tanton, Vachia, Venencie (Henri), Videau, Vincenot, Védrières.

Représentés par des pouvoirs réguliers :

Arnoux, Audy, Biraud, Blachon, Bost (Gaston), Boudenot, Castagnier, Cazenave, Charropin, Chaminade, Chaumard, Chevalier, Communeau, Coq (Jean), Dellery, Desaguiller, Desplat, Dubroeuq, Ducongé, Dumollet, Duvignau, Favereau, Filhoulaud, Gast, Gautier (Jean), Géraud (Jean), Gontier, Gruvel, Heynard, Huraut, Jacquet-Lagrèze, Jaffard (Francis), Jaffard (Guy), Lacroix, Lafon, Lathoumétique, Lespinasse, Lusignan (Guy), Lusignan (Jean), Malgat, Mas, Marty, Marvier, Mathieu, Mermod, Morisset, Mouline, Narbonne, Nouviale, Pascal, Pauliac, Penaud, Philibert, Picaud, Promis, Ranoux, Regnaud (Philippe et Guy), Regnier, Roger, Royère, Savy, Tamarelle, Tauziac, Teyssandier, Texier, Trillaud, Veillet-Lavallée, Verprat Veunac, Villodary, Villot.

Le Président René Rousseau évoque avec émotion nos camarades disparus dans l'année et, tout récemment encore, notre collaborateur Bardon Henri ainsi que Raymond Roujean qui présida notre dernière réunion. Il parle ensuite des inquiétudes que suscitent les perspectives de mutilation de l'enseignement dans notre chère maison avec l'arrêt possible du recrutement dès la classe de seconde. Les démarches faites par le Conseil d'Administration semblent avoir eu un succès relatif.

Il passe alors la parole au Secrétaire général Jean Gravier. Celui-ci présente alors les excuses des camarades empêchés d'assister à notre réunion. Reprenant une idée déjà envisagée par le Président et le Bureau, il expose, pour mieux assurer la pérennité de notre Amicale, la possibilité de son extension : elle deviendrait alors l'Association des Anciens et Anciennes Elèves des Lycées de Bergerac ; après discussion, on désigne une Commission chargée, sous le contrôle du Bureau, d'étudier cette question. On parle ensuite de l'opportunité de maintenir la cérémonie de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Delmon qui s'y trouvait en 1973 reconnaît que le nombre des participants était très restreint, mais, fait observer notre camarade Videau, il s'agit d'une question de prestige.

On procède alors au renouvellement statutaire du tiers des membres du Comité ; les camarades Brassem, Manet, Barthe, de Meslon voient leurs pouvoirs renouvelés à l'unanimité des votants.

Puis le trésorier Georges Brassem fait son compte-rendu financier :

Il parle des réparations nécessaires à l'immeuble Augieras. Il indique aussi que les frais du Bulletin dépassent largement les rentrées ; il propose une augmentation du prix du Bulletin qui est acceptée par l'Assemblée : félicitations au Trésorier pour son dévouement et sa saine gestion.

AUX MORTS

On se rend ensuite au monument élevé à la mémoire de nos Anciens, morts pour la France. M. le Sous-Préfet Lalande et M. Pimont, Maire de Bergerac se joignent au cortège ainsi que Mme Elizondo Directrice, et le Général Henri Monteil, Président annuel de notre fête. C'est le traditionnel dépôt d'une gerbe par les élèves invités, suivi d'une minute de silence recueilli.



CLICHÉ « SUD-OUEST »

XLVII^e Banquet du dimanche 20 octobre 1974

Il débute à 12 heures 30, dans les salons du restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières, sous la présidence du Général Henri Monteil.

Un menu, gracieusement exécuté par le camarade Trillaud, avait été offert à chaque convive.

MENU

Velouté d'asperges - Truite grillée fenouil - Civet de lièvre Saint-Hubert - Faux-filet à l'aillée - Salade de saison - Les fromages de France - Omelette Norvégienne - Café-Liqueurs.

VINS : Rouge Bergerac - Blanc sec Sauvignon - Saint-Emilion réserve - Champagne du Président.

Le traiteur Bournizel tint à confirmer sa réputation.

73 convives étaient présents :

Barthe, Mlle Baillard, Beguerie, Bonmartin, Bourzac et Madame, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Calves, Charrière, Chassagne (Albert), Chevalier (Pierre) et Madame, Dambier, Delmon, Delpérier et Madame, Delpla et Madame, Devinc et Madame, Deschamps, Dupuy, Madame et leur fils, Mme Elizondo, Emon, Eymeri, Mme Flamari-Noreau, Forie, Foucaud (Jean et Maurice), Gaillard (maire-adjoint), Giraudel (Philippe), Mme Goussebaile et sa fille, Gravier, Joyaux, Lagabrielle, M. Luc Lalande (Sous-Préfet), Lathoumetie, Laurs, Lavigne, Lethurgie, Lusignan (Pierre), Majou, Mme Marquay, Mathieu, De Meslon et Madame, Monteil et Madame, Nouviale, Paris ((Jean) et Madame, Ramadour, Ripoché, Rousseau (René) et Madame, Mme Pierre Rousseau, Rousseau (Alain), Sarraute et Madame, Scheffler, Simounet (Guy), Mme Tanton, Mlle Tejerizo, Vachia, Venencie (Henri) et Madame, Venencie (Jacques), Vincenot (Pierre) et Madame.

Rompant avec la coutume, afin que les voix restent plus nettes et les oreilles plus attentives, le Président donna immédiatement le signal des discours. Galamment les jeunes lycéens invités, Laurs et Leturgie, avaient cédé la parole à leur condisciple Mlle Baillard.

Discours de M^{lle} BAILLARD

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Puisqu'aujourd'hui nous sommes réunis, anciens et jeunes élèves du Lycée Henri IV, dans un cadre si sympathique, autour d'une table si attrayante, je tiens en premier lieu à vous remercier, au nom de mes camarades et en mon nom propre, de nous avoir permis d'être ici à vos côtés.

Pourquoi nous trouvons-nous ainsi rassemblés, si ce n'est pour faire

revivre ce lien qui nous tient au plus profond du cœur : *le souvenir commun de notre vieux Lycée*. Lien unique en son genre et qui par sa force intime nous pousse chaque année, malgré les distances parfois et malgré nos différentes préoccupations familiales et professionnelles, à nous retrouver tous ensemble pour nous replonger dans ce passé qui garde fidèlement dans ses plis l'incomparable fraîcheur et le charme mystérieux de notre jeunesse !

*Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?*

O combien nous paraissent actuels ces vers célèbres du poète que nous apprîmes jadis sur les bancs de ce cher établissement !

Nous avons tous vécu entre les mêmes murs et dans les mêmes salles. Rien de changé depuis de nombreuses générations. Les hommes, hélas ! ont passé, mais notre Lycée est demeuré, à peu près insensible à la morsure du temps. En ce même lieu nous avons tous vécu les mêmes années de notre vie, des années qui ont coïncidé avec les phases les plus importantes de notre évolution personnelle : l'enfance et l'adolescence.

Certes je n'irai pas jusqu'à dire que c'est uniquement le Lycée qui a transformé en un homme mûr le jeune enfant timide et assez désemparé qui, par une brumeuse matinée de septembre — ou d'octobre — venait y essayer ses premiers pas incertains dans la carrière universitaire !

Mais il est certain que dans cette métamorphose de l'être humain il occupe une place particulièrement importante. En fait, pour chacun de nous il a été et demeure encore comme un foyer indispensable qui éclaire l'esprit et réchauffe le cœur.

Et le fait que les hautes salles d'Henri IV ne soient pas très bien chauffées, le fait que ses murs parfois un peu délabrés et plus ou moins couverts de graffiti soient loin de satisfaire nos besoins esthétiques, le fait que son cadre ne respire ni la joie ni la liberté, tout cela importe peu après tout ! Car dans notre souvenir ce qui reste d'Henri IV, ce qui lui donne en réalité son importance à nos yeux, ce qui nous le rend cher par dessus tout, c'est qu'il demeure toujours pour nous une source de camaraderie, de chaleur humaine et de culture.

Pourtant depuis quelques années l'avenir de notre cher Lycée semble bien menacé matériellement et moralement. Verrons-nous dans un proche avenir disparaître le plus ancien Lycée de notre ville au bénéfice d'un Etablissement plus moderne ? Verrons-nous l'atmosphère sympathique de la grande famille que nous formons se détériorer en des rapports froids, distants et pour tout dire inhumains, propres à tous les grands établissements que régissent l'anonymat et la rigidité administrative ? De lourdes menaces pèsent sur ce qui nous tient tant à cœur !

Mais je pense que le fait que nous soyons rassemblés ici aujourd'hui,

partageant les mêmes souvenirs, les mêmes idées et les mêmes sentiments, est déjà une réponse. Nous sommes ici parce que nous avons pris conscience de ce que notre vieux Lycée représente pour nous. Avec lui, c'est le plus fidèle témoin de nos plus belles, de nos plus émouvantes années qui disparaîtrait à jamais. Ce serait une part de nous-mêmes. Et cela nous ne le voulons pas, nous laisser dépouiller de ce qu'il y a de meilleur en nous.

Henri IV continuera à vivre envers et contre tous. Nous, les jeunes, en exprimons la ferme volonté. Vous, nos Anciens, vous détenez les moyens qui inclineront les Pouvoirs publics à la faire respecter.

Et d'avance nous vous disons merci pour tous les efforts que vous déployez pour maintenir vivantes la tradition d'Henri IV et pour ceux que vous saurez déployer pour maintenir dans son intégrité l'Etablissement qui l'incarne.

Discours du docteur René ROUSSEAU

président de l'Amicale

Mesdames, Messieurs,

Je m'excuse d'avoir imposé les discours avant le banquet mais on ne sait jamais dans quelle forme on sera à la fin d'un repas qui, s'il est conforme à son programme est particulièrement alléchant.

Cela ne m'empêche pas de féliciter notre maître cuisinier M. Bournizel qui tiendra sûrement ses promesses.

Avant tout, je veux rappeler que l'an dernier nous étions présidés par un de nos très chers camarades — notre ami Roujean — Nous l'aimions beaucoup et nous avions tous plaisir à le rencontrer lorsque ses occupations de Périgueux le ramenaient parmi nous.

Je n'ai point voulu jeter un voile de tristesse sur notre banquet, mais affirmer à Madame Roujean et à toutes sa famille que nous avons pris part à leur peine et les assurions de toute notre sympathie.

Je me permets maintenant de saluer Mesdames votre présence à notre banquet, je veux vous en remercier, vous nous apportez votre charme qui rendra moins sévère ce repas d'anciens élèves qui aurait risqué d'être un peu austère.

Monsieur le Sous-Préfet.

Nous sommes très honorés de vous accueillir. Nouvellement nommé dans notre ville vous faites la connaissance d'une de ses vieilles associations.

Statutairement, vous en êtes, de plein droit, un des membres. Vos

prédécesseurs ont été les protecteurs de notre établissement j'espère que, comme eux, vous réserverez un coin de votre cœur à notre Lycée.

Je vous salue donc comme un ancien élève « honoris causa » et je vous souhaite le séjour le plus heureux dans notre ville.

Voici ce que j'aurais dit à M. Pimont, s'il n'avait pas été empêché d'être parmi nous :

Monsieur le Maire.

Je suis heureux de votre présence. En dehors de vieux liens d'amitiés contractés depuis longtemps — Il me semble que hier encore je vous appelais Monsieur le Sous-Préfet, comme lorsque vous êtes arrivé dans notre Ville — Vous avez veillé avec le plus grand soin sur la destinée de notre vieux Collège, devenu par la suite le Lycée Henri IV.

Mais les temps changent. Il faut faire plus moderne, plus fonctionnel.

Je crois que vous avez de grands projets.

Soyez assuré que notre Amicale vous en sera reconnaissante.

J'ai du moins le plaisir de saluer Monsieur le Maire-Ajoint, Maître Gaillard qui est un ancien de la maison dont le dévouement vous fut toujours acquis.

Madame la Directrice.

C'est avec joie que nous vous voyons parmi nous. La vie de notre Lycée Henri IV s'écoule sans bruit et sans heurts qui traversent les murs pour arriver à nos oreilles.

Votre rôle, pourtant, ne doit pas toujours être facile. Mais la forte proportion des succès aux examens, disent encore mieux votre réussite et la valeur de vos collaborateurs.

A côté du doyen de notre comité, Jean Barthe, j'aurais bien mauvaise grâce d'oublier notre nouveau secrétaire Jean Gravier dont le zèle s'avère déjà si efficace et Georges Brassem maintenant rôdé dans ses délicates fonctions de trésorier.

Maintenant il me reste à vous présenter le président de notre banquet 1974.

Le général de brigade Henri Monteil séduit par les attraits de notre belle Dordogne est venu se fixer à Mauzac où il aménage avec son énergie tonique sa résidence de repos et de retraite.

Il est né en 1916 à Bellac, Haute-Vienne. Son père était un fonctionnaire des finances qui a été receveur à Bergerac de 1927 à 1931.

Il a deux frères et une sœur.



Il ont tous été élèves du Collège pendant 5 années. Henri votre président y fit sa 7^e, 6^e, 5^e, 4^e et 3^e en A'.

Vincent était un camarade de classe de mon frère et de mon beau-frère le Docteur Dive.

Mademoiselle Monteil a fait sa philosophie dans ma classe et a passé son bachot en même temps que moi. Cette classe était, déjà, mixte car nous avions aussi Mademoiselle Junca et Mademoiselle Laborie.

Notre président sortant des classes secondaires est entré à Saint-Cyr dans la promotion 36-38.

De là, ne pouvant se détacher de la Dordogne, il a été envoyé à Périgueux, au 15^e Tirailleur Algérien.

Ensuite il a suivi le cours de sa carrière militaire. Ce n'est qu'une énumération de dates.

De 39 à 45 campagne de France, Tunisie, France. En 1943 il est breveté parachutiste. En 1952-1954 campagne d'Indochine. Puis de 1956 à 1958 il reste à l'école de guerre. De 58 à 61 c'est la campagne d'Algérie et puis il bifurque dans la diplomatie. Attaché militaire à l'ambassade de France en Yougoslavie, il y reste de 66 à 69. Il est à nouveau attaché militaire en Belgique et au Luxembourg de 1971 à 1973.

Il est Commandeur de la Légion d'honneur depuis 1970.

Enfin il prend sa retraite en 1974 avec le titre de général de brigade et, tout naturellement, c'est à la Dordogne qu'il pense. Il trouve à Mauzac la maison de ses rêves, à laquelle il se consacre pour la mettre au point.



Voilà une vie bien remplie.

Mon cher Henri te voilà présenté, s'il en était besoin, à tous nos camarades.

Tu es à la fois mon ami et un membre de notre famille puisque ta gentille femme est la cousine de ma femme.

Non seulement tu es un grand Monsieur, mais aussi par ta simplicité tu mérites l'amitié de tous nos camarades.

Merci d'avoir accepté la présidence de notre banquet.

Maintenant, chers amis, je termine. J'ai déjà été trop bavard, aussi, avant de m'asseoir, je vous souhaite bonheur, joie et prospérité pour les années à venir.

Discours du général Henri MONTEIL

président de la Fête annuelle

Le président du banquet parle sans notes avec une facilité sans doute acquise dans les ambassades où le verbe est manié plus souvent que l'épée.

Il dit d'abord sa joie de retrouver l'ambiance de ses jeunes années, même si ceux qui furent ses condisciples jusqu'à l'âge de 15 ans ne sont pas toujours, de prime abord, reconnaissables.

Il glisse rapidement et avec modestie sur le temps des armes, pour évoquer plus longuement sa carrière d'attaché militaire.

Carrière éminemment délicate, malgré une réputation imméritée de douce sinécure. Il a longuement vécu dans les pays balkaniques, Yougoslavie et Albanie où la nature est souvent âpre et austère. Puis il a connu l'atmosphère très vivante de Bruxelles sur les rives d'une Senne qui n'a pas trouvé un Guillaume Apollinaire pour la chanter.

Ses fonctions n'allaient pas sans provoquer une certaine méfiance, car l'attaché militaire est toujours regardé comme un observateur, évidemment officiel, mais dont la curiosité peut sembler parfois indiscret.

Selon la longitude beaucoup plus que selon la latitude, il a pu constater une différence très nette dans la chaleur de l'accueil, affaire aussi de tempérament.

Mieux d'ailleurs on était considéré et plus lourdes devenaient les obligations mondaines; on ne pouvait éviter les trop nombreuses réceptions (parfois plusieurs par soir) qui vous prenaient un temps précieux malgré l'agrément incontesté des rencontres.

Plus d'une fois sa pensée revenait vers le lointain Périgord où l'on goûte encore « cette douceur de vivre » pour reprendre l'expression du plus grand des diplomates.

Aussi dès que ce lui fut permis s'est-il retiré avec un plaisir extrême dans cette terre bergeracoise où il retrouve parents et amis. Il aménage actuellement sa demeure bâtie sur le roc ; de sa terrasse dominant un ravin qui descend vers la Dordogne, il aperçoit aux heures chaudes le scintillement des eaux du fleuve et, lorsque vient le soir, il peut savourer à loisir cette « verte douceur » chantée par le poète.

Pour conclure, il exprime le vœu que notre Amicale reste toujours aussi vivante ; pour sa part il espère pouvoir participer longtemps à nos réunions et à nos agapes où l'on trouve plus de véritable chaleur humaine et de franche amitié que dans des salons sophistiqués des capitales.

De longs applaudissements, tout au long des discours, n'ont pas été épargnés aux orateurs.

*
**

Les 73 convives, méprisant la bourrasque qui, par moment, battait les vitres en hurlant, ont pu alors savourer en toute sérénité l'excellent repas que leur avait préparé le traiteur Bournizel, toujours fidèle à sa réputation et auquel ils manifestèrent toute leur satisfaction.

Ils ne se séparèrent qu'à regret comme un pâle soleil déclinant essayait timidement de percer la nue.



CLICHÉ « SUD-OUEST »

Réunion du Conseil d'administration du 13 novembre 1974

Présents : René Rousseau, *Président* ; Barthe et Gravier, *Secrétaires* ;
Brassem, *Trésorier* ; De Meslon.

Excusés : Rey et Delpérier.

Extension de notre amicale.

Le Président René Rousseau rapporte la visite faite en compagnie de Gravier à Madame la Directrice du Lycée Maine de Biran, le 4 novembre 1974.

Très bien reçus par cette aimable Directrice à qui ils ont exposé les raisons qui amenaient à envisager une extension de notre Amicale.

— Arrêt à plus ou moins brève échéance du recrutement au niveau des classes de 2^e, d'où extinction progressive de notre Amicale.

— Possibilité d'intéresser d'abord les jeunes filles qui ont fait leurs études dans les deux établissements Henri IV et Maine de Biran.

— Puis extension aux anciens élèves des deux Lycées (garçons et filles) avec, toutefois, l'obligation d'avoir fait une partie de leurs études à Henri IV.

Madame la Directrice ne voit que des avantages dans cette formule. Elle cite des noms avantageusement connus d'anciennes élèves des deux Lycées qui pourraient faire la jonction.

Chronique Bordelaise et Parisienne

Les peuples heureux n'ayant pas d'histoire, nos amis parisiens et bordelais n'ont rien trouvé de particulier à nous signaler cette année.

Nous les convions cependant très amicalement à nous faire partager leurs festivités de l'an prochain par la voix du bulletin avec photos à l'appui témoignant de leur bonne santé. Nous les en remercions à l'avance.

LE SECRÉTAIRE.

Le coin des jeunes

Nous regrettons pour la promotion 1975 l'absence de photos de groupe toujours émouvantes à retrouver... 20 ans plus tard !

D'autre part, sur les 62 Bulletins envoyés gratuitement à la promotion 1974 selon le vœu de l'A. G. 1973, 4 réponses seulement nous sont parvenues pour adhérer à notre Amicale. Nous nous permettons de citer les noms de ces jeunes camarades à qui nous transmettrons le flambeau de l'Amitié :

- Bernard Caillaud, 36, boulevard de l'Entrepôt, Bergerac.
- Pierrette Lavaud, 17, rue Valette, Bergerac.
- Daniel Perthuis, Saint-Georges-de-Monclard.
- Jean-François Delage, 28, rue du Maréchal Fayolles, Bergerac.

Nous leur envoyons le Bulletin 1975 et leur souhaitons : bonne route !



L'EQUIPE DES EPIS 1938

De gauche à droite. — A genoux : DUPONT, CASTAING, BILLAT, MASMONTET, ESCARMANT, REY.

Debout : MAZEAU, BLANCHE, CAMBECÈDES, SAUX, TOURNIER, LAVANDIER, CALVÈS, DE LAPOYADE.

Promenade de Printemps

Note du Secrétaire Général.

L'an dernier notre ami le professeur Jean Barthe nous avait entraîné à sa suite hors des sentiers battus entre Couze et Dropt. Il nous emmènera cette fois à la découverte des cantons de Mussidan et Montpon.

Par les cantons de Mussidan et de Montpon

Mussidan - Le Musée Voulgre

La mauvaise conduite des seigneurs de Mussidan entraîna, par ordre royal, la destruction de leur château ; les luttes religieuses firent tomber les murs de son église. Mussidan n'en n'est pas moins un agréable lieu de villégiature dans la vallée de l'Isle en même temps qu'un centre commercial actif.

Nous y ferons un pieux pèlerinage dans la maison de notre ami disparu, le regretté docteur Voulgre ; nous y trouverons les trésors qu'il avait patiemment rassemblés au cours d'une vie consacrée à servir le folklore périgordin.

En descendant la Vallée

Empruntant la route de Bordeaux, nous ne verrons pas sur les bords de l'Isle, au milieu d'un grand parc, l'ample façade du château de Longa ; il fut élevé sous la Restauration à la place de celui où s'arrêtèrent en 1565 Catherine de Médicis et le jeune Charles IX venant de Bergerac.

Sur la droite, au fond de son allée, Chanterac trop rajeuni n'a plus son allure d'antan. Plus loin, après 2 ruisselets, nous ferons une pause devant la façade de Fournils qui s'inspire de la Renaissance. Un de ses maîtres, Pierre de Barraud, devint en 1666 seigneur de Monbazillac ; peut être est-il à l'origine du vignoble de Fournils, le premier de quelques importance dans la région de l'Isle.

A Benevent nous traverserons la rivière et prendrons une route secondaire beaucoup moins encombrée que la nationale et plus agréable, avec ses aperçus sur l'Isle qui serpente paisiblement dans la verdure. Le bourg de Saint-Laurent-des-Hommes ne manque pas de pittoresque entre son église et ses vieilles maisons dont deux curieusement géminées portent une galerie boisée.

La Chartreuse de Vauclaire dont les jardins descendaient jusqu'à la rivière est la création d'Archambaud, comte du Périgord. Bien maltraitée

par Geoffroy de Vivans, remaniée au XVIII^e siècle, elle abrite maintenant ceux dont les nerfs n'ont pu résister aux agitations de ce siècle. Plutôt que de nous y attarder nous regagnerons la rive à gauche de Montpon, cité accueillante mais sans caractère.

Nous nous élèverons rapidement jusqu'au plateau entre Isle et Dordogne. Nous y trouverons successivement 3 pitons qui tranchent nettement sur un paysage aux molles ondulations. Très vite sur notre gauche, c'est la vision du Puy de Chalus surveillant de ses 126 mètres Montpon et la Vallée ; oppidum gaulois, romain, puis place forte féodale il fut longtemps aux Grailly-Foix puis aux Duras et aux d'Albret ; ses routiers portèrent fort loin leurs ardeurs dévastatrices.

Dans le canton de Villefranche-de-Lonchat

Nous sommes désormais dans le canton de Villefranche-de-Lonchat qui touche à l'Isle à Moulin-Neuf semi industrialisé ; sauf vers l'Est il est limité au sud par la Lidoire qui actionnait de nombreux moulins dont celui des Lièvres tandis que son affluent le Léchou marque sur la carte la fin du département. Les bois du Landais sont encore très denses dans les communes du Nord-Est Saint-Rémy et Saint-Géraud, partout ailleurs les grands espaces découverts l'emportent quoique parsemés de boqueteaux ; ils sont propices aux prairies d'élevage sur les sols argileux tandis que sur les terrains plus calcaires la vigne donne d'excellents crus d'appellation Bergerac, ou même Montravel comme à Montpeyroux.

SAINTE-MARTIN

A Saint-Martin nous sommes en présence de la première des églises romanes à influence saintongeaise qui vont jalonner notre parcours et qui se caractérisent par la richesse de la décoration extérieure et particulièrement de la façade ; art délicat et fin qui manque un peu de cette savoureuse énergie que l'on trouve à Souillac, à Beaulieu comme à Moissac.

Le portail de Saint-Martin a cinq voussures retombant sur des chapiteaux historiés ; il est encadré de deux autres baies à colonnes et chapiteaux ; une vaste archivoltte retombant sur des têtes humaines embrasse les trois baies ; un galon de têtes de clous souligne l'étage de sept arcades feintes ; enfin une seconde corniche sur corbeaux sculptés souligne le pignon triangulaire.

A l'intérieur, après deux travées en berceau brisé, une coupole ovoïdale sur pendentifs, assez gauche, supporte le clocher carré ; l'abside en cul de four avec 5 arcades sur colonnes semble assez mal en point malgré les lourds contreforts modernes qui la soutiennent de l'extérieur.

CARSAC

Une lieue plus loin, la façade de Carsac est encore plus belle, malgré son massif clocher de 1857 dont la foudre est responsable.

Deux arcatures aveugles surmontées de deux quadrupèdes encadrent les six voussures du portail, chaque arc retombant sur des colonnes munies de chapiteaux et de bases. Comme à Saint-Martin, une archivolt à pointe de diamant entoure les 3 baies et retombe sur des têtes humaines ; un premier étage à cinq arcatures aveugles est souligné par un puissant cordon soutenu par des corbelets sculptés, les deux larges baies en plein cintre du second étage sont destinées à loger les cloches.

Tout autour de l'église nous observerons la variété pleine de fantaisie des corbeaux de la corniche dont certain vous fera peut-être rêver...

Mais c'est à la Cave voisine de Carsac-Saint-Martin que nous ferons une pieuse libation sous le signe de « La Grappe de Gurçon » — Nous apprécierons ainsi la qualité des crus et l'effort des viticulteurs qui s'ils produisent d'excellents blancs moelleux font un des rouges les meilleurs de tout l'arrondissement.

Bassin et château de Gurçon

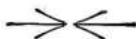
Après une longue randonnée les appétits ont besoin d'autres aliments que des pierres même romanes. Un repas substantiel nous attend près du vaste bassin (11 hectares) propice aux jeux nautiques et si plaisant dans son cadre forestier, aménagé par un syndicat groupant les 3 communes voisines : Villefranche, Carsac, Montpeyroux. Il est dominé par les ruines du puissant donjon de Gurçon avec sa motte escarpée, qui de ses 110 mètres contrôlait le pays à des lieues à la ronde.

Fief des Rudel et des premiers vicomtes de Castillon, il fut pendant des siècles aux mains des descendants de Jean de Grailly.

LES FOIX-CANDALE

Diane de Foix-Candale qui le fit reconstruire était en relations suivies avec son voisin Montaigne qui comparait la motte de Gurçon au monte Testaccio de Rome ; c'est à Diane de Foix qu'il dédia son chapitre « De l'Institution des Enfants ».

Passé par héritage aux Biron en 1714, Gurçon en fut dès lors négligé et se dégrada lentement : des fragments de tour et de rempart avec des morceaux d'un bel escalier rappellent seuls la puissante demeure aux somptueux appartements encore embellis par la légende.



NÉCROLOGIE

Camarades décédés en 1974-75

CHEVASSUS (1973)

LABORIE (Creysse)

VICTORIEUX (Eymet)

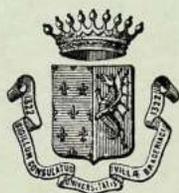
N. B. : Nos camarades sont instamment priés de vouloir bien aviser le secrétariat lorsqu'ils apprennent la disparition de l'un des nôtres.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	HAYTON Enrique (1871-1953)
AUBERT-FREDET Michelle (1891-1970)	JALABERT René (1905-1970)
BARBARIN Robert (1887-1968)	LAVIGNE Emile (1904-1968)
BÉNEY Robert (1897-1958)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	MATTER Paul (1872-1959)
BOUCHER Charles (1880-1971)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
BRANDA Marcel (1885-1972)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MORIN Henri (1889-1969)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIZE Marcel (1894-1939)
CHEVALIER Albert (1874-1970)	NADAUD Pierre (1888-1944)
COQ Robert (1896-1973)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
DEJOUAS René (1891-1959)	POZZI Jean (1884-1967)
FABRE Albert (1879-1955)	POZZI-ESCOT Marius (1880-1963)
FLOURET Marcel (1892-1971)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
FOURNIER Charles (1892-1955)	SAIGNETTE Raoul (1887-1972)
GOULARD Jacques (1895-1964)	VERGNIOL André (1893-1965)
	VERNEDE Georges (1895-1971)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 4^e trimestre 1975 (N° 1013)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A DEUX CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
